

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÉOLUTION
CA12 26 0345**

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution (CA12 26 0345) à l'occasion de sa séance ordinaire tenue le 5 novembre 2012, relativement à un projet particulier autorisant :

Les opérations reliées à l'exploitation de l'usage complémentaire « restaurant » à l'extérieur d'un bâtiment situé sur le lot 1 882 020 du cadastre du Québec (4101 rue Sherbrooke Est)

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 3 décembre 2012 à 17h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la **zone 0502**, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de ces zones concernées est délimité par le plan figurant ci-dessous :



Le projet de résolution ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 20 novembre 2012

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement